

— Limite de la réserve écologique projetée

Source : Carte topographique produite par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada, feuillet 22 K/01 (quadrillage U.T.M., fuseau 19, méridien central 69°00'00" ouest, N.A.D. 1927).

N.B. : Les directions apparaissant sur ce document sont des azimuts astronomiques en référence au méridien du lieu.

N.B. : Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.).



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
et de la Faune
Direction de la conservation et du
patrimoine écologique

PLAN DE LA RÉSERVE ÉCOLOGIQUE PROJETÉE PAUL-PROVENCHER

MUNICIPALITÉ: TERRITOIRE NON ORGANISÉ
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ : MANICOUAGAN
CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE : SAGUENAY
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE : SAGUENAY

Fait conformément aux dispositions de l'article 4 de la Loi sur les
réserves écologiques (L.R.Q., chapitre R-26.1).

Préparé par:

Denis Fiset

Denis Fiset
arpenteur-géomètre

Minute: 438

Sainte-Foy, le 5 mai 1995

DOSSIER : 5141-03-09 (9.10)

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL

Denis Fiset
Denis Fiset
Arpenteur-géomètre

Date : 25 JUIN 1996

Original conservé au
ministère de l'Environnement
et de la Faune